



COMITÉ EXÉCUTIF

DATE : Le 22 janvier 2019

HEURE : 19 h 30

LIEU : Salle Hélène-Dubé
École secondaire de Rivière-du-Loup
320, rue St-Pierre
Rivière-du-Loup

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2018 (documents 3)
 - 3.1 Affaires découlant du procès-verbal
4. Autorisation de paiement des dépenses des commissaires et du directeur général (document 4)
5. Mouvements de personnel
 - 5.1 Personnel enseignant
 - 5.1.1 Demande de congé sabbatique à traitement différé – Monsieur Raphaël Soucy, enseignant – Annulation de la résolution n° RE 2016-02-2613 (document 5.1.1)
 - 5.2 Personnel de soutien
 - 5.3 Personnel professionnel
 - 5.4 Autres mouvements de personnel
 - 5.4.1 Demande de congé sabbatique à traitement différé – Madame Christine Bélanger, directrice d'école (document 5.4.1)
 - 5.4.2 Règlement hors cour de grief – Employé portant le numéro de matricule 12385 (document 5.4.2)
6. Demande de dérogation à l'âge d'admissibilité à l'éducation préscolaire pour 2018-2019 – élève portant le numéro de fiche 6152904 (document 6)
7. Emprunts temporaires (documents 7)
8. Autorisation de paiement final
 - 8.1 Travaux de réfection intérieure et extérieure de l'école, drainage des fondations et réfection du stationnement à l'école Saint-Louis de Kamouraska (projet RM-2017-005) (document 8.1)

- 8.2 Travaux d'installation d'un système géothermique (phase III-B) à l'école secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal (projet RM-2018-001) (document 8.2)
 - 8.3 Travaux de réfection complète des salles de toilettes et des douches (phase II) à l'école secondaire de Rivière-du-Loup (projet RM-2018-004) (document 8.3)
 - 8.4 Travaux de réfection complète de la toiture à l'école Saint-Bruno de Saint-Bruno (projet RM-2018-007) (document 8.4)
 - 8.5 Travaux de réfection complète de la toiture de tôle de l'aile A à l'école La Croisée I de Rivière-du-Loup (projet RM-2018-101) (document 8.5)
9. Levée de la séance